

**Cinquantenaire du 1<sup>er</sup> Congrès international des Ecrivains et Artistes noirs  
(Paris, 19-22 septembre 2006)**

**DECLARATION DE PARIS**

*« La voie la plus courte pour aller vers l'avenir est celle qui passe toujours par l'approfondissement du passé. »*

*Aimé Césaire, 1955<sup>1</sup>*

**PREAMBULE**

Le 1er Congrès international des Ecrivains et Artistes noirs s'est tenu à La Sorbonne à Paris du 19 au 22 septembre 1956 un an après la Conférence de Bandoeng, sous l'égide de la revue Présence Africaine, fondée en 1947 par Alioune Diop. Ce congrès devait donner naissance, en 1956, à la Société Africaine de Culture.

Cette rencontre vient après le Congrès panafricain de Manchester de 1945, qui revendiquait l'indépendance des colonies dans un contexte marqué par la défaite du nazisme et du fascisme, la condamnation de l'antisémitisme, de toutes les formes de racisme, et des colonialismes.

Le 1er Congrès a avancé des principes majeurs et des idées fortes qui conservent toute leur pertinence en ce début du 21<sup>ème</sup> siècle, où s'engage un processus de mondialisation auquel les cultures, les civilisations et les géopolitiques sont appelées à faire face.

Le 1er Congrès, qualifié de «Bandoeng culturel», devait promouvoir l'idée de « civilisation de l'universel ». C'est là que prit corps la notion de diversité culturelle. Il a adhéré au choix exprimé par la Conférence des non-alignés, de dépasser les clivages idéologiques de l'époque de la guerre froide, porteurs de déséquilibres et de menaces permanents pour la paix, le développement, la conquête des libertés et des droits politiques et civiques, pour les personnes de toutes origines.

Ce legs rend actuel le 1er Congrès des Ecrivains et Artistes noirs et légitime sa célébration. Il justifie l'effort pour dresser des bilans et définir des enjeux futurs de notre histoire, qui doit être gardée en mémoire face à une mondialisation galopante.

La présente Déclaration trouve sa pertinence dans cet héritage riche et vivant, et constitue un hommage à tous les participants disparus et vivants.

## PRINCIPES

A l'issue des travaux à la Sorbonne et au Siège de l'UNESCO, les participants réaffirment leur attachement :

- .  Au principe des droits fondamentaux de l'homme, de la dignité et de la valeur de la personne humaine, de l'égalité des droits des hommes et des femmes, tel que formulé dans la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies, le 10 décembre 1948;
- .  Au principe du respect de la diversité culturelle et de l'affirmation des identités plurielles, comme vecteurs de libertés et de créativité ;
- .  Au principe du dialogue des cultures et des civilisations, sur la base de valeurs universelles.

Les participants se félicitent de ces principes axés sur un humanisme renouvelé.

## ENJEUX

Les participants ont affirmé trois types d'enjeux majeurs :

### Enjeux socio-économiques

- .  Ils posent le problème d'intégration régionale politique et socio-économique des communautés noires au sein des nations et des ensembles géopolitiques auxquels elles appartiennent.
- .  Ils attirent également l'attention sur les questions ethniques au sein des nations africaines.
- .  Les participants prennent en considération toute initiative visant à la promotion sociale des communautés noires, dans le contexte actuel, en particulier par le biais de l'éducation.

### Enjeux civilisationnels

Au cœur de ceux-ci, figure la matrice culturelle du Monde Noir, à travers la présence africaine, comme médiatrice du dialogue des cultures et des civilisations. Les participants s'engagent à approfondir la réflexion sur le droit au savoir, sur les rapports entre cultures et civilisations, en vue de la promotion d'une vision plurielle du monde, notamment sur :

- .  L'enjeu culturel et linguistique dont on mesure le poids sur l'acquisition des connaissances, la diffusion des valeurs, des moyens de communication ou de création ;
- .  L'enjeu de l'appropriation et du partage des savoirs et des sciences.

Les participants expriment leur ferme engagement pour lutter contre toutes les formes de discrimination et en particulier « le dogme de l'inégalité des races et des hommes».

### **Enjeux géopolitiques et géostratégiques**

- .  Les participants ont souligné la nécessité de maîtriser les ressources naturelles, les espaces maritimes et aériens du continent, en particulier les questions dramatiques de l'eau et de l'environnement.
- .  Ils ont mis l'accent sur la nécessité de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud dans la lutte contre la pauvreté et la précarité.
- .  Dans cette voie, ils ont rappelé l'impératif de la démocratie et du respect absolu des droits humains.

### **RECOMMANDATIONS**

Ces recommandations ont comme finalité de contribuer à l'épanouissement individuel et collectif des communautés noires en tenant compte de leurs héritages et de leurs aspirations. La gouvernance, la culture, les médias et l'éducation, méritent une attention particulière, la jeunesse et les femmes constituant un groupe prioritaire.

S'agissant de la gouvernance, après avoir noté que la culture peut aider à trouver des solutions aux questions liées à celle-ci, il est recommandé :

- .  de procéder, dans chaque pays et groupe de pays à l'inventaire des besoins exprimés par les citoyens, individuellement et collectivement, et à l'inventaire des ressources culturelles, en mesure d'y répondre équitablement ;
- de faire appel aux responsables des pouvoirs publics, en relation avec la société civile, pour définir et mettre en œuvre des politiques et des pratiques de développement dans un cadre démocratique.

S'agissant de la culture, de la communication, de l'information, des médias, de l'éducation, ainsi que des sciences, des techniques et de la recherche, il est recommandé :

- .  d'élaborer une véritable histoire générale :
  - des littératures d'ordre narratif ou scénique, oral ou écrit ;
  - des arts plastiques : du rupestre et de l'architecture des mégalithes à l'époque contemporaine ;
  - des institutions politiques et sociales qui ont organisé à travers les lois et codes fondateurs des libertés et des droits de la Personne ;
  - enfin, du développement, de sorte que les peuples disposent des connaissances et enseignements des politiques et expériences, dans leur diversité.

- .  de populariser et mettre à jour l'Histoire générale de l'Afrique, des Caraïbes et de l'Amérique latine, qui ont été des initiatives heureuses et réussies au sein de l'UNESCO ;
- .  d'élaborer des programmes éducatifs et de les mettre à la disposition du peuple dans ses différentes composantes, donnant à chaque citoyen les connaissances et les savoir-faire lui permettant d'être créateur de la culture démocratique du développement. Une attention particulière sera prêtée aux langues africaines, en tant que vecteurs de savoirs et de communication aux niveaux sous-régional et régional ;
- .  de mettre en œuvre des programmes culturels et artistiques concernant l'Afrique et la diaspora africaine, tels que le Festival mondial des arts nègres (FESMAN), l'International African Writers Day et d'autres initiatives ;
- .  d'approfondir la réflexion sur les enjeux majeurs suivants :

-le système axiologique africain et les dérives économicistes ;

-les expériences religieuses africaines non seulement comme antidote à l'instrumentalisation, aux exclusivismes et au repli identitaire, donnant sens à la présence de l'homme dans l'univers ;

-les formes d'expressions culturelles dans le contexte des révolutions technologiques de l'information et de la communication ;

-les institutions culturelles africaines face à la multiplicité des instances et vecteurs de socialisation ;

-la culture et le développement face aux problèmes posés par la corruption ;

-la diaspora et sa contribution à l'établissement de partenariats stratégiques entre l'Afrique et le reste du monde.

S'agissant de la jeunesse, il est recommandé :

- .  d'instaurer une réflexion et une stratégie en direction des jeunes dans la dynamique contemporaine ;
- .  de valoriser l'esprit citoyen et l'esprit de responsabilité.

S'agissant des femmes, il est recommandé :

- .  de respecter la règle de la parité afin que soit réaffirmé leur rôle, en tant qu'acteurs majeurs du développement, de la transformation sociale et politique, et parties prenantes de toutes les instances de décision.

Enfin, dans le cadre de la réforme globale du Système des Nations Unies, les participants apportent un appui fort aux objectifs des programmes de l'UNESCO, plateforme incontournable du dialogue des cultures et des civilisations.

A l'issue des travaux, les participants ont remercié tous ceux qui ont contribué au succès de cette manifestation et, en particulier, la Communauté Africaine de Culture (qui succède à la SAC) et le W.E.B. Du Bois Institute for African and African-American Research (Harvard University), initiateurs et organisateurs de cette rencontre, avec le soutien de l'UNESCO.

Fait à Paris, le 22 septembre 2006

